



## Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

31 rue du Petit Villiers, 45000 ORLEANS  
lamcvl@comite.ffam.asso.fr

### Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE du 14 Avril 2018 à ORLEANS

L'an deux mille dix-huit, le quatorze avril à 14 heures 00, les membres du bureau directeur de l'association dénommée Ligue d'Aéromodélisme du Centre Val de Loire (LAM CVL) se sont réunis à la salle de réunions du club house du RCMCO à INGRE (45140), sur convocation du président par mail du 28/03/2018 16h00. Le quorum étant atteint la réunion a débuté à 09 heures 05.

Présent (6/11) :

- M Jacques BLANCHARD
- M Richard NEVEUX
- M Arnaud PINEAU
- M Michel GODET
- M Jean-Luc PAYET
- M Jérémy FAUVET

Jérémy FAUVET a présidé la réunion du comité directeur en sa qualité de président de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE.

**Le président a rappelé l'ordre du jour :**

- Définition objectifs et actions CNDS
- Réalisation du dossier CNDS
- Bourse : Jeunes compétiteurs
- Subventions club délégué départemental

#### **2017 : rapport CNDS**

- Formation drone féminines (dept. 45 - RCMCO) :
  - o Drone Mavic Air et les lunettes DJI Goggles : 1460 € TTC
  - o Repas / organisation / accessoires : 603,95 € TTC
  - o Licences 5 licences + 9 Passeports : 305 € TTC
  - o Boite de rangement pour drone mavic : 169 € TTC
- Formation examinateur QPDD : reporté fin septembre 2018 / en 2 formations sur 41+45

#### **2018 : Demande CNDS**

- Formation drone féminines (dept. 18/36/37/41 – CLUB de CHATEAUROUX ???) + 1 formation (dept. 45 - RCMCO) :
  - o Achat 2 drones type Mavic : 2500 € TTC
  - o Licences : 400 Euros
  - o Repas / organisation / accessoires : 1000 €Soit 3900 Euros TTC => demande 2800 Euros TTC dont financement Département 400 Euros.
- Drone Handi (37 – MACCT)
- Construction et initiation à l'aéromodélisme public ZRR (dept. 45 – RCMCO) :
  - o Imprimante 3D : 1500 Euros
  - o Filament 3D (10 bobine x 30€) : 300€uros

oOutils / accessoires : 200 €uros

Durée 3 ou 4 jours / pour un budget de 2000 €uros pour une demande de 1000 €uros TTC

**Bourse** : Jeunes compétiteurs, il a été décidé d'accorder une subvention de 300 Euros à Léo CHENE pour ses bons résultats en compétition et pour partir sur les meilleures bases possibles pour la saison prochaine.

**Subventions Clubs par délégués départemental** : chaque délégué départemental pourra proposer des subventions aux clubs désirant mettre en avant les actions autour de la formation et renouvellement de matériel de formation, les devis devront être adressés au trésorier de la LAM CVL qui s'occupera des achats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Jérémy FAUVET  
Président de la LAM CVDL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jérémy Fauvet', written over a horizontal line.